

COMPTE-RENDU DE MISSION

Préparé par:	Marion Hachmann-Gleixner, Emina Skroeder
Lieu :	Tunis, Tunisie
Dates:	17 – 21 septembre 2012
Liste de distribution:	Instance de coordination nationale (CCM), Direction des Soins de Santé de Base (DSSB), Office National de la Famille et de la Population (ONFP), Société Tunisienne des Maladies Respiratoires et d'Allergologie (STMRA), Bureau de l'OMS à Tunis, Bureau de l'ONUSIDA, Agent Local du Fonds (LFA), MENA.

Objectifs de la mission

- Echanges avec les Récipiendaires Principaux (BP) des subventions VIH/SIDA et Tuberculose afin de faire le point sur la mise en œuvre des programmes, ainsi que sur les étapes importantes pour la fin de 2012 et le début de 2013.
- Finalisation et présentation pour signature des accords de Phase 2 pour les subventions (TUN-810-G02-T et TUN-810-G03-T)
- Suivi des travaux en vue de la révision de la demande formulée par le Tunisie au titre du Mécanisme Transitoire de Financement (MTF)
- Prise de contact avec les partenaires du Fonds mondial, en particulier avec l'OMS et l'ONUSIDA
- Echanges avec le Bureau du CCM concernant l'avancée des différents dossiers en cours, et visite des nouveaux locaux du CCM
- Echanges et visite avec les équipes de deux Sous-récipiendaires de la subvention VIH (ATIOS et ATLMST/SIDA)
- Echanges et avec les équipes de l'hôpital Abderrahmen Mami et visite des salles aménagées pour les patients atteints de TB multi-résistante, afin de constater les progrès accomplis
- Visite à la DAT de Ben Arous afin d'observer la mise en œuvre du WEB-TBS au niveau des dispensaires
- Visite à l'entrepôt de la Pharmacie Centrale de Tunisie afin de faire le suivi relativement à l'installation en cours des chambres froides.

PRINCIPAUX POINTS NOTÉS AU COURS DE LA MISSION:

VIH/SIDA

La mise en œuvre de la Phase 2 de la **subvention TUN-607-G01-H, mise en œuvre par l'Office National de la Famille et de la Population (ONFP)** a démarré le 1^{er} septembre 2009. Dans la mesure où la subvention arrivait à son terme le 31 août 2011, le CCM a présenté une demande au Fonds mondial visant l'octroi d'une extension de 6 mois du terme du programme. Cette demande se basait sur : les retards encourus dans la mise en œuvre du programme en raison de la transition politique survenue en Tunisie et, d'autre part, afin de tenir compte du fait que la demande présentée au titre du Mécanisme Transitoire de Financement (MTF) a été classée dans la Catégorie 4 par le Panel de Revue Technique (TRP) et doit être resoumise par le CCM avant d'être approuvée.

En conséquence, une lettre de mise en œuvre a été signée étendant la durée de la subvention de 6 mois, jusqu'au 29 février 2013, sans coûts additionnels.

Prière de trouver ci-dessous les points principaux abordés à l'occasion de diverses réunions et échanges avec les partenaires impliqués dans la mise en œuvre du programme VIH/SIDA financé par le Fonds mondial:

- La délégation du Fonds mondial a salué l'engagement de l'ONFP dans la lutte contre le VIH/SIDA en Tunisie, ainsi que les efforts entrepris par l'Unité de gestion du programme qui a permis d'assurer, autant que possible étant donné les circonstances, la continuité des activités financées par le Fonds mondial au cours de la récente période de transition.
- Si les résultats atteints à ce jour sont encourageants, il est important de maintenir un niveau de vigilance élevé afin de les améliorer davantage et que la séroprévalence diminue. La période d'extension doit de ce fait être utilisée à son maximum pour non seulement rattraper certains retards mais également consolider les acquis.
- Il a été noté que les prix appliqués en vertu des procédures d'achat en place en Tunisie conduisent parfois à ce que les produits acquis le soient à un prix supérieur aux prix en vigueur sur le marché international. De ce fait, il pourrait être envisagé de procéder aux achats par le biais de la centrale d'achat du Fonds mondial (« *Voluntary Procurement Pool* » - VPP). Il a cependant été noté que les délais correspondants sont passablement longs et peuvent durer 4-6 mois. Il est donc important, si cette option est choisie, que ces délais soient soigneusement pris en compte dans la planification/le plan d'action afin d'éviter toute rupture de stock ou retards.
- La délégation du Fonds mondial s'est également entretenue avec deux Sous-récepteurs (ATIOS et ATLMST/SIDA), qui lui ont présenté leurs activités. Ces échanges ont été très appréciés par la délégation qui a ainsi pu constater leur engagement ainsi que leur dynamisme, et mieux comprendre certains des défis auxquels ils sont confrontés au quotidien.
- Il a été noté qu'il est important de mettre en œuvre les aspects relatifs à la prise en charge des usagers de drogue par injection (UDI) ainsi que la stratégie nationale de réduction des risques. S'il n'est pas possible d'inclure de nouvelles activités dans le cadre du MTF, le BP devrait faire appel à d'autres partenaires financiers, tels qu'au travers de l'Initiative 5% financée par le Gouvernement Français.
- La délégation du Fonds mondial a également salué l'engagement des organisations non-gouvernementales/de la société civile dans la lutte contre le VIH, les invitant à envisager la possibilité, aux termes des 5 ans du programme, d'organiser une séance de restitution/échange afin de tirer les bonnes pratiques qui ont découlé de cette expérience et d'ainsi permettre une meilleure coordination de leurs activités respectives.
- La question de la révision de la demande de MTF présentée par la Tunisie a été abordée, et la délégation du Fonds mondial a rapidement réitéré le résumé des recommandations du Panel de Revue Technique. Le Groupe de travail du CCM a indiqué que les travaux étaient déjà bien entamés, et que la proposition résumée serait présentée dans les délais impartis. Différentes questions restant en suspens ont été évoquées, au sujet desquelles la délégation du Fonds mondial a invité le groupe de travail à s'adresser à l'Equipe des propositions afin qu'elle puisse les relayer au Panel de Revue Technique.
- Il importe que le Programme national de lutte contre sida (PNLS), hébergé par la DSSB, soit renforcé en termes de ressources humaines afin d'améliorer la coordination existante entre la DSSB et l'ONFP. Tout en notant le recrutement de deux personnes récemment à la DSSB, cette entité devrait être renforcée par la nomination d'un(e) coordinateur/coordinatrice au niveau du PNLS. Il conviendrait également que l'Unité de suivi/évaluation soit renforcée au niveau de ce programme.
- Des problèmes de gestion des approvisionnements et des stocks de produits médicaux et pharmaceutiques ont été notés au cours de la revue des derniers rapports de progrès présentés dans le cadre du programme. Il a été demandé au Ministère de la Santé d'apporter son appui aux acteurs concernés, et particulièrement à la DSSB qui est en charge de la gestion des stocks, afin de répondre à ces faiblesses, en particulier au travers du renforcement des ressources humaines existantes.

- Il serait opportun au vu du contexte actuel de réviser la directive portant sur l'accès au traitement antirétroviraux afin que les personnes non-tunisiennes vivant avec le VIH/SIDA et résidentes en Tunisie puissent être prises en charge dans la file active et avoir accès aux soins nécessaires.
- L'Unité de gestion de l'ONFP a mentionné que certaines des activités prévues pour la fin de l'année 5 de la subvention n'ont pas pu être mises en œuvre avant le 31 août 2012, et seraient finalisées au cours de l'extension de 6 mois. Le Fonds mondial note que cela ne devrait pas poser de problème et répondra formellement à la requête en ce sens présentée par l'ONFP.
- L'Unité de gestion de l'ONFP a mentionné que des économies, se montant à environ USD 45,000 ont été identifiées, demandant s'il serait possible de les utiliser entre autres afin de reconstruire/réhabiliter les CCDAG qui ont été détruits au cours des événements politiques. Le Fonds mondial a répondu qu'il conviendrait qu'une demande écrite lui soit présentée, avec copie au CCM pour validation/non-objection, justifiant ces travaux (bien acquis par la subvention, défaut d'assurance pour cause de soulèvement populaire etc.), ainsi qu'un budget. Il convient également que cette justification démontre le lien entre la reconstruction de ces centres et les objectifs de la subvention, et qu'un planning des acquisition/travaux soient joint au dossier.
- L'audit de l'année 5 de la subvention peut être conduit comme usuellement. Pour l'année « 6 » du programme, il sera soit conduit dans le cadre de la clôture si le MTF n'est pas approuvé, soit en continuité de l'extension sans coûts additionnels si le MTF est approuvé. Si cet exercice n'a pas été prévu dans le cadre du budget de l'extension, il devra être couvert par les économies identifiées ci-dessus.
- L'Unité de gestion de l'ONFP a mentionné qu'une demande concernant l'achat supplémentaire de consommables pour le laboratoire national de référence serait présentée au Fonds mondial, à la place des tests rapides qui sont en suffisance. Dans ce cas, il conviendra qu'un plan GAS ainsi qu'un budget mis à jour soit transmis au Fonds mondial pour examen et approbation.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous le résumé des points restant en suspens et suggérons, si cela convient aux différents partenaires impliqués, les prochaines étapes suivantes :

Prochaines étapes	Acteur responsable
Partager les coordonnées de l'Association des Amis du Fonds mondial	GF
Point de situation relativement au renforcement du PNLs au niveau de la DSSB	ONFP/DSSB/Ministère de la Santé
Point de situation relativement au renforcement des capacités en matière de gestion des stocks	ONFP/DSSB/Ministère de la Santé
Point de situation relativement à la directive portant sur l'accès au traitement ARV des personnes non-tunisiennes résidant en Tunisie	ONFP/Ministère de la Santé
Présentation d'un résumé des activités initialement planifiées pour l'année 5 mais reportées au cours de l'extension.	ONFP
Communication du Fonds mondial re : activités initialement planifiées pour l'année 5 mais reportées au cours de l'extension.	GF
Présentation d'un plan/demande de reconstruction/réhabilitation des CCDAG	ONFP
Présentation d'une demande portant sur l'achat de consommables pour le laboratoire national de référence.	ONFP

TUBERCULOSE

Les deux programmes financés par le Fonds mondial, respectivement mis en œuvre par la **Direction des Soins de Santé de Base** (TUN-810-G02-T - DSSB) et la **Société des Maladies Respiratoires et d'Allergologie** (TUN-810-G03-T - STMRA), ont débuté le 1er avril 2010, et représentent le seul exemple de programme conjointement mis en œuvre par une organisation gouvernementale et une organisation non-gouvernementale dans la région Afrique du Nord et Moyen Orient. Au cours de sa mission, la Délégation du Fonds mondial a présenté les documents finaux relatifs aux à la reconduction de financement (Phase 2) de ces deux subventions, portant le montant total approuvé pour 5 ans (allant jusqu'au 31 mars 2015) à US\$ 4,872,880. Ces documents sont parvenus, contresignés par les représentants autorisés des BP, au Fonds mondial dans les jours qui ont suivi son retour.

Prière de trouver ci-dessous les points principaux abordés à l'occasion de diverses réunions et échanges avec les partenaires impliqués dans la mise en œuvre des subventions tuberculose financées par le Fonds mondial:

- Des progrès conséquents ont été accomplis grâce au travail des BP, des SR, ainsi que du Programme National impliqués dans leur mise en œuvre au cours de ces dernières années, en dépit des défis posés par la transition politique qu'a connue la Tunisie. La délégation du Fonds mondial a en particulier noté que des efforts et progrès importants ont été notés en termes de passation de marchés, aménagements et coordination depuis la nomination d'un Coordinateur au niveau de la DSSB. Certains de ces travaux restent cependant inachevés, et leur finalisation devrait être accélérée (en particulier : Hôpital Menzel Bourghuiba, Groupement de santé de Nabeul, et CHU Fattouma Bourguiba de Monastir).
- En lien avec le point ci-dessus, il a été noté que la procédure de passation de marché relative à l'achat des autoclaves avait été retardée en raison des spécifications contenues dans l'appel d'offre qui ne correspondent pas aux réalités du marché. Il a été convenu que ces spécifications seraient revues sans tarder, afin de permettre à cette procédure d'être complétée dans les meilleurs délais, dès lors qu'il s'agit de l'un des derniers achats. La possibilité de faire appel à une procédure simplifiée/accélérée à ce sujet a été évoquée.
- Compte tenu des délais rencontrés dans le cadre des procédures d'achat au cours de la Phase 1, ainsi que du fait que les décaissements aux subventions susmentionnées sont passé à des intervalles annuels, la délégation du Fonds mondial a suggéré à la DSSB de revoir la planification des achats compris dans le budget de la Phase 2 afin d'engager ce processus dès que possible.
- L'engagement important du Gouvernement a été salué, tout en notant que la couverture en termes de prévention, détection et traitement doit être davantage être renforcée afin de mener la Tunisie vers l'éradication de la maladie.
- L'importance d'accorder une attention particulièrement renforcée aux cas de tuberculose extra-pulmonaire, qui représentent plus de 50% des nouveaux cas de tuberculose détectés, a été constatée et une étude portant sur ce sujet est en cours de réalisation, financée par la subvention du Fonds mondial.
- Un certain nombre de moyens logistiques et matériels ont été acquis, et mis à la disposition du programme (PNLT), au cours de la Phase 1 de la subvention accordée à la DSSB. Ces moyens devraient cependant être davantage renforcés par la partie nationale, particulièrement au niveau des régions, afin de permettre un meilleur suivi des activités entreprises et de faciliter la supervision nécessaire dans ce cadre. Par exemple, dans le cadre de la Phase 2 de la subvention TUN-810-G02-T, un projet pilote visant à équiper 25% des régions afin de les connecter au système WEB TB S sera mis en œuvre. A l'issue de ce projet, il conviendrait que la partie nationale s'engage à poursuivre cet entreprise afin d'étendre le pilote à l'ensemble des régions, de sorte à ce qu'elles soient toutes reliées à ce système de suivi capital.
- Au cours de la Phase 1 du programme mis en œuvre par la DSSB, quatre (4) véhicules ont été acquis avec les fonds de la subvention. Afin de garantir que le suivi de ce programme puisse être adéquatement exécuté par l'Unité de Gestion, il serait important que l'un de ces véhicules soit mis à la disposition de la personne exerçant la fonction de Coordinateur du programme, afin qu'il puisse effectuer les visites nécessaires des différents sites.
- Il a également été mentionné qu'il est important que la conduite des diverses études prévues au cours de la Phase 2 soit bien coordonnée entre les deux BP afin que leurs divers travaux se

complètent de la manière la plus optimale possible, sans engendrer de délais (exemple re : synchronisation de l'étude M-Bovis).

Prochaines étapes	Acteur responsable
Confirmation par la DSSB de la mise à disposition des véhicules financés par la subvention au bénéfice du programme, dont le Coordinateur, afin qu'il puisse procéder aux missions de supervision nécessaire	DSSB
Finalisation de tous les travaux d'aménagements entamés au cours de la Phase 1 du programme dans les meilleurs délais	DSSB/Ministère de la Santé
Révision des spécifications techniques afin de pouvoir finaliser le processus de passation de marché relatif aux autoclaves et tenir le Fonds mondial informé à ce sujet	DSSB

INSTANCE DE COORDINATION NATIONALE/CCM TUNISIE

- Les progrès importants, tels que l'institutionnalisation du CCM, sa représentativité, les comités qui y ont été établis, la représentativité des différents secteurs, ainsi que la participation de la société civile et des personnes affectées/infectées par les maladies, qui ont été accomplis par le CCM Tunisie au cours des dernières années ont été notés et vivement salués par la délégation du Fonds mondial. Egalement, la participation ainsi que la possibilité pour les représentants des populations clés de s'exprimer, en tant que membres ou observateurs, au sein du CCM ont été saluées par la délégation. Plus récemment, le CCM est devenu une entité légale à part entière, dotée d'un règlement intérieur, et espérant pouvoir bientôt disposer d'un compte bancaire propre (jusqu'ici administré par l'ONFP, que nous remercions pour ce soutien).
- Bien que le CCM soit à présent hébergé dans ses propres locaux, la participation active des représentants du Ministère de la Santé reste très importante, afin que cet acteur de premier plan soit impliqué dans l'ensemble des discussions tenues et que les questions abordées lors des réunions du CCM puissent être ensuite relayées au Gouvernement dont l'engagement dans la lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose est primordial.
- Concernant le financement apporté au CCM par le Fonds mondial, il a été noté qu'une fois que le CCM disposera d'un compte en son nom propre, l'accord de financement actuellement en vigueur soit modifié pour mettre à jour les informations bancaires, instructions de paiement etc. Il conviendra également qu'un courrier officiel de la banque en question soit transmis au Fonds mondial pour vérification par le LFA et validation. Il serait également utile pour le CCM de diversifier ses sources de financement en approchant d'autres partenaires/institutions tels que GIZ ou l'Initiative 5% afin de soutenir diverses initiatives entreprises par le CCM. GMS va par exemple très probablement prochainement lancer la continuation de son soutien et il pourrait être intéressant pour le CCM de solliciter leur appui afin de faire le suivi/parachever les réformes opérées.
- Il a également été noté que le CCM Tunisie représente la société tunisienne dans son ensemble et qu'à ce titre, il est important qu'il s'investisse également dans des questions allant au-delà de celles reliées aux subventions du Fonds mondial, telle que la participation du CCM à des ateliers organisés par exemple par EMRO (OMS) pour les pays francophones. Il serait également intéressant que le CCM établisse des contacts avec l'Association des Amis du Fonds mondial ou d'autres CCM de la région comme cela a été le cas récemment avec le CCM du Gabon.

Prochaines étapes	Acteur responsable
Dès l'ouverture d'un compte en son nom propre, transmission des informations nécessaires à la révision de l'accord de financement au Fonds mondial	CCM
Transmission du manuel de procédure du CCM	CCM
Transmission des informations relatives aux demandes présentées dans le cadre de l'Initiative 5% du Gouvernement Français.	CCM

Annexes:

1. Agenda de la mission
2. Courrier adressé à Son Excellence Monsieur le Ministre de la Santé